

18.2 - DATE LIMITE

a) Divisions mineures, classe A, B, Grand Chelem

Toute équipe peut inscrire de nouveaux joueurs à tout moment, sans toutefois dépasser le maximum permis. Un nouveau joueur se définit comme ne s'étant pas enregistré avec une équipe de Baseball Québec dans l'année en cours. L'ajout de joueurs après le 9 Juillet n'a aucune incidence sur les barèmes de formation d'équipe. Après le 9 Juillet, il n'y a plus de mouvements de joueurs sur les cahiers d'équipes.

b) Classe AA et divisions majeures

Toute équipe peut inscrire de nouveaux joueurs jusqu'au 9 Juillet à minuit, sans toutefois dépasser le maximum permis. Aucun enregistrement, ni de mouvements de joueurs sur les cahiers d'équipes n'est accepté après la date limite.

c) Dans le cas d'une dissolution d'équipe, le Comité provincial des règlements peut permettre en tout temps la relocalisation des joueurs auprès d'équipes.

Révision #1

Créé 3 mars 2023 17:30:36 par Baseball Québec

Mis à jour 3 mars 2023 18:00:56 par Baseball Québec